

Code de conduite

Nos Principes Partagés



Soutenir un leadership éthique qui fait avancer notre entreprise



Le présent code de conduite sert de guide d'utilisation pour notre activité.

Il favorise la réussite de nos collègues et des membres de la communauté grâce à des principes clairs et des lignes directrices concrètes.

Le mot de notre Directeur Général

Chez TD SYNEX, nous offrons des innovations et des solutions qui enrichissent notre façon de vivre et de travailler. Nous servons l'écosystème technologique en tant qu'intermédiaire stratégique entre les fabricants, les fournisseurs, les prestataires de solutions et le reste du marché. Grâce à nos relations privilégiées et à notre expertise approfondie, nous rendons les technologies de l'information plus personnelles.

La confiance de nos partenaires et notre culture de l'intégrité créent un avantage concurrentiel, et pour maintenir cet avantage, nous comptons sur le leadership éthique de chaque collègue de TD SYNEX. Ce code de conduite donne une image claire de ce que signifie faire des affaires de la bonne manière. Cela contribue à créer une communauté TD SYNEX à laquelle nous pouvons tous être fiers d'appartenir.

Les principes communs énoncés dans le présent code de conduite s'appliquent à chacun d'entre nous, y compris à nos collègues et à nos sous-traitants dans le monde entier. Nous attendons également de nos partenaires commerciaux qu'ils respectent ces principes dans le cadre de leur collaboration avec nous et qu'ils nous fassent savoir si nous ne les respectons pas. Nous avons besoin que tous les membres de notre communauté s'expriment s'ils voient ou soupçonnent un comportement contraire à ces principes, afin que nous puissions agir ensemble pour remédier à la situation.

Je me réjouis des progrès considérables que nous allons accomplir ensemble au cours des années de transformation qui s'annoncent. Notre intégrité nous donne la confiance nécessaire pour nous adapter et évoluer avec ces changements, tout en sachant que, quelle que soit notre prochaine étape chez TD SYNEX, nous resterons toujours ancrés dans nos valeurs et dignes de votre confiance.

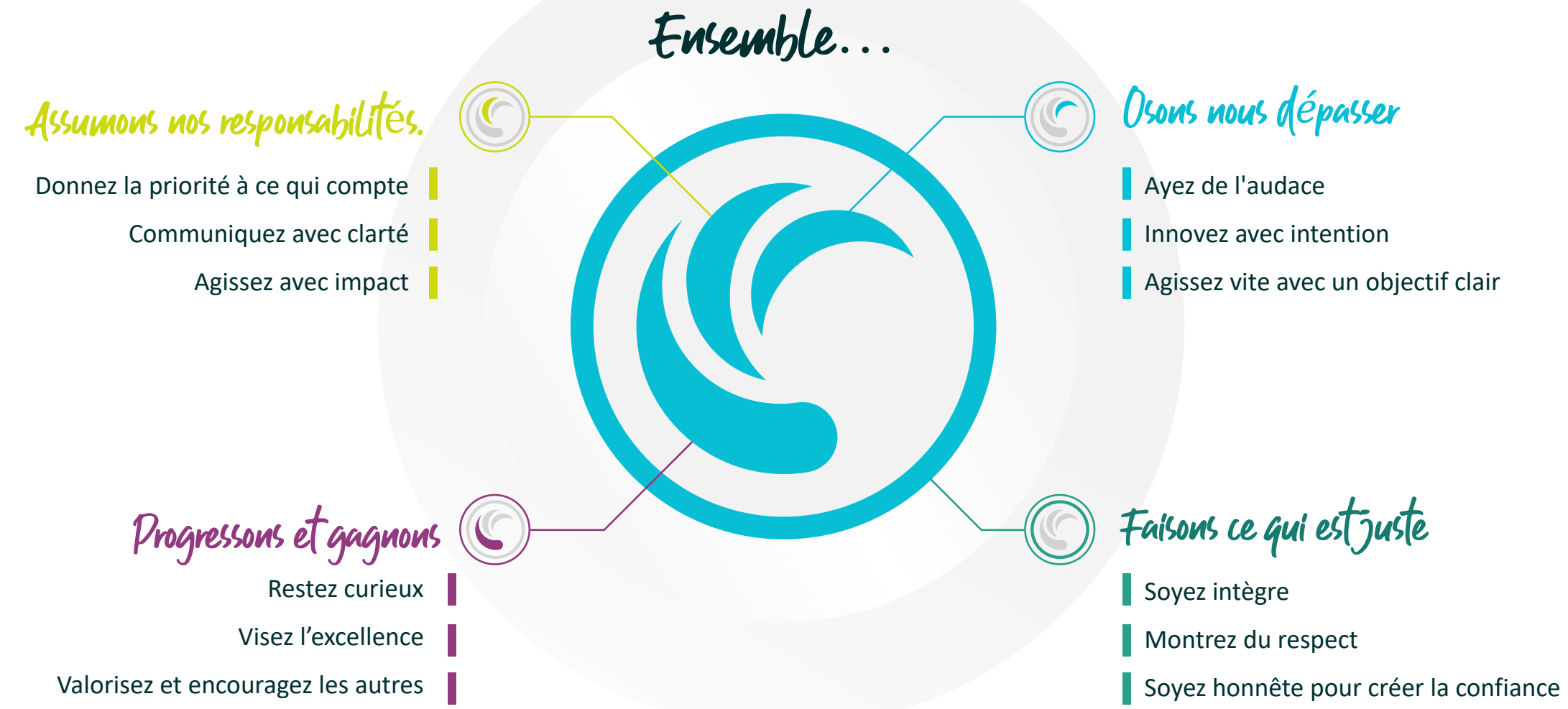
Au nom de nos collègues du monde entier, nous vous remercions pour votre leadership éthique.

Patrick Zammit
CEO, TD SYNEX

Le Code s'applique à chacun d'entre nous, y compris à tous nos partenaires et collaborateurs du monde entier. Veuillez le lire, en prendre connaissance et, si vous sentez que quelque chose ne va pas, vous exprimer.

Chez TD
SYNNEX, notre
culture est
façonnée par
nos valeurs.

Nos valeurs revisitées





"Chez TD SYNnex, notre diversité est notre force. Chaque équipe et chaque territoire - chaque personne - apporte son point de vue et son expertise uniques à notre mission. Cela crée une communauté mondiale tournée vers l'innovation, unie par notre engagement commun en faveur de la réussite de nos partenaires et par notre culture axée sur les valeurs."

Alim Dhanji

Executive Vice President,
Chief Human Resources Officer

Nos Principes Partagés

Nous avons organisé le contenu du présent Code en fonction des 10 Principes partagés qui définissent une conduite professionnelle éthique chez TD SYNEX.

- p8 Nous dirigeons avec intégrité
- p11 Nous nous exprimons
- p14 Nous veillons
- p17 Nous offrons un lieu de travail sûr, respectueux et inclusif
- p21 Nous respectons les chartes et la loi
- p24 Nous instaurons la confiance dans nos relations commerciales
- p29 Nous respectons nos actionnaires et nos ressources
- p32 Nous encourageons la concurrence libre et loyale
- p36 Nous respectons la vie privée
- p38 Nous faisons de la cybersécurité une priorité

Comment utiliser le Code.

Aucun document ne peut fournir à lui seul les conseils adaptés à chaque situation que nos collaborateurs rencontrent dans leur travail quotidien. Pour vous faciliter la tâche, nous avons inclus des liens vous permettant de trouver des politiques supplémentaires, d'accéder à des ressources utiles et d'identifier des collaborateurs précieux vers lesquels vous tourner pour obtenir de l'aide.

CONTACTS UTILES



Vous trouverez ici les adresses e-mail et autres coordonnées des collaborateurs de TD SYNnex auxquels vous pouvez vous adresser pour obtenir des conseils et une assistance supplémentaires.

EN SAVOIR PLUS



Utilisez ces liens pour accéder aux boîtes à outils et aux modules interactifs qui fournissent des conseils faciles et accessibles aux questions les plus courantes de notre entreprise.

CONSULTER LA POLITIQUE



Utilisez ces liens pour accéder aux politiques complètes relatives à chaque sujet. Nos politiques fournissent des directives détaillées pour un large éventail de situations.



« Ce Code n'est pas qu'une simple liste de règles. C'est un guide à utiliser pour faire avancer notre entreprise dans la bonne direction. »

Jean-Paul Durand
responsable éthique et conformité

Chez TD SYNEX, nous croyons en la transparence.

C'est pourquoi nous publions ce Code accessible à tous. Cela inclut nos collaborateurs actifs, ainsi que nos actionnaires, nos partenaires commerciaux et les nouveaux collaborateurs qui envisageraient de rejoindre notre équipe.

De nombreux liens figurant dans ce Code ne fonctionneront que pour les collaborateurs disposant d'un compte TD SYNEX actif, mais nous serons heureux de vous aider si vous avez des questions.

Si vous souhaitez en savoir plus sur nos politiques et ressources internes, veuillez envoyer un e-mail à ethicsandcompliance@tdsynnex.com

Chez TD SYNnex, nous faisons ce qui est juste.

Nous avons investi dans des politiques, des formations et des ressources pour aider notre entreprise à prendre la bonne décision, à chaque fois. Mais ces ressources ne signifient rien sans vous.

Pour maintenir notre engagement inébranlable envers l'intégrité, nous comptons sur la bonne capacité de jugement et la prise de décision réfléchie de chacun de nos collaborateurs dans le monde entier. C'est ce que nous appelons la direction éthique.



Nous dirigeons avec intégrité

Modèle de direction éthique

Nous attendons de chaque collaborateur de TD SYNEX qu'il soit un leader éthique.

Suivre le modèle de direction éthique en trois étapes



ARRÊTEZ-VOUS

- La première étape pour être un leader éthique est de s'arrêter et de savoir quand nous sommes confrontés à un choix.
- Nous ne pouvons pas dire « le client me l'a demandé », « le fournisseur me l'a demandé » ou « j'étais trop occupé(e) pour faire ce qu'il fallait ».
- Nous sommes responsables de nos choix, et nous nous devons de les faire correctement.



RÉFLÉCHISSEZ

- Qu'est-ce qui est le mieux pour TD SYNEX, nos partenaires commerciaux et notre communauté ?
- Serait-il acceptable que chaque collaborateur TD SYNEX fasse régulièrement ce que je m'apprête à faire ?
- Quelles sont les exigences des lois ou des politiques concernées ?
- Comment me sentirais-je si cette décision arrivait en première page d'un journal ?



AGISSEZ

- Lorsque nous avons décidé de la marche à suivre, nous devons être responsables de nos actions et responsabiliser nos collaborateurs. Cela signifie suivre toutes les procédures ou tous les processus que TD SYNEX a mis en place pour nous aider à conduire nos activités de manière légale et éthique.
- Cela signifie également poser des questions si nous hésitons sur la marche à suivre.

Notre responsabilité.

Chez TD SYNnex, nous nous tenons responsables de nos principes. Cet engagement commence avec nos managers et s'étend à chaque membre de notre communauté.

En tant que managers, nous :

- Suivons notre Code pour veiller à la conformité à nos politiques et à la loi.
- Écoutons toute personne qui soulève une préoccupation avec respect et compassion. Si on nous fait part d'une violation potentielle de nos valeurs, de la loi ou de nos politiques, y compris ce Code, nous devons faire remonter l'information aux RH, au service éthique et conformité ou au service juridique pour obtenir de l'aide.
- Ne dissimulons et n'ignorons jamais une mauvaise conduite.
- N'exerçons jamais de représailles et n'autorisons jamais de représailles à l'encontre de quiconque.

L'intégrité est capitale pour notre réussite chez TD SYNnex ; c'est pourquoi nos managers doivent donner la priorité à l'éthique et à la conformité au sein de leurs équipes. Nous encourageons une discussion ouverte sur la formation et la communication en matière de conformité lors des réunions d'équipes. Nous félicitons nos collaborateurs d'avoir fait le bon choix, de la bonne manière, et faisons de l'intégrité et de la conformité un élément central de nos décisions d'embauche et de gestion de la performance. Nous sommes responsables de la supervision dans nos domaines d'activités afin d'identifier toute pratique qui pourrait constituer un risque pour TD SYNnex. Nous travaillons de manière proactive pour réduire les risques où qu'ils se trouvent.

Nous devons tous nous tenir responsables.

Chaque fois que nous ne respectons pas nos politiques, nos valeurs ou nos principes communs, nous nous mettons en danger. Nos partenaires commerciaux doivent savoir qu'ils peuvent compter sur nous dans chaque décision que nous prenons. Même une seule violation de ce Code peut compromettre cette confiance. Cela peut également entraîner des amendes et des poursuites civiles, voire pénales.

Lorsque nous recevons un signalement, nous prenons des mesures. Nous enquêtons sur tous les signalements faits de bonne foi avec des enquêteurs qualifiés. Pendant l'enquête, nous communiquons avec la personne qui a fait le signalement et avec les niveaux de direction appropriés. Si nous constatons un comportement contraire à l'éthique ou illégal, nous prendrons des mesures correctives. Cela peut inclure un licenciement. Le cas échéant, nous transmettrons également le dossier aux autorités gouvernementales pour une enquête plus approfondie.

Dispenses

Toute dispense ou exception relative au Code doit être communiquée au président régional correspondant, accompagnée du motif de la demande. La demande sera également examinée par le Service éthique et conformité.



CONTACTS UTILES

Nos [conseillers éthiques](#) sont une excellente ressource pour les managers et les collaborateurs. Depuis leurs bureaux aux quatre coins du monde, ces collaborateurs peuvent vous aider à trouver des ressources utiles en matière d'éthique et de conformité au niveau local et répondre aux questions courantes. Ils peuvent également écouter et faire remonter vos préoccupations lorsque vous soupçonnez une violation de ce Code.

Chez TD SYNnex, nous nous exprimons lorsque nous constatons une mauvaise conduite ou un comportement illégal.

Nous savons que s'exprimer sans tergiverser peut mettre fin à une mauvaise situation avant que les choses n'empirent. C'est pourquoi nous utilisons une communication ouverte afin de réduire les risques pour la société, nos collaborateurs, nos partenaires et nous-mêmes.

Si nous avons des doutes, nous demandons de l'aide. Et si l'on nous demande de participer à une enquête, nous sommes ouverts et honnêtes à tout moment.



Nous nous exprimons.

Exprimez-vous : nous vous écouterons.

Si vous avez des préoccupations concernant une violation du présent Code, signalez-les dès que possible.

Vous pouvez en parler à votre manager, à votre équipe de direction, à un conseiller en éthique, au service des ressources humaines, au service juridique ou au service d'éthique et conformité. Vous pouvez également signaler une préoccupation au Comité d'audit de notre Conseil d'administration ou par le biais de la ligne d'éthique.

La ligne d'éthique

La ligne d'éthique est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 pour vous aider à signaler vos préoccupations. Vous pouvez effectuer un signalement en ligne ou obtenir le numéro d'une ligne téléphonique d'assistance locale. Si vous le souhaitez, vous pouvez choisir de faire un signalement anonyme. Cependant, n'oubliez pas que nous n'aurons aucun moyen de vous identifier et que nous pourrions avoir besoin d'informations supplémentaires pour vous aider. Si vous faites un signalement anonyme, notez votre **Clé de signalement** et votre **Mot de passe**, puis revenez régulièrement sur la ligne d'éthique pour communiquer avec nous.

Protection contre les représailles

Chez TD SYNnex, nous n'avons aucune tolérance en matière de représailles. Nous avons besoin de vous entendre lorsque vous avez des préoccupations, et vous serez toujours protégé(e) contre toute forme de représailles lorsque vous vous exprimez pour ce que vous pensez être juste. Vous n'avez pas besoin de connaître tous les détails avant de pouvoir vous exprimer. Votre seule obligation est de dire la vérité et de participer à l'enquête, au besoin. Si vos préoccupations ne sont pas justifiées, ce n'est pas grave. Ce qui compte pour nous, c'est votre intention de venir en aide ; c'est pourquoi, nous vous protégerons toujours contre les représailles.



CONTACTS UTILES

Envoyez un e-mail à notre équipe [Éthique et conformité](#) si vous avez des questions.



VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS ?

Consultez notre [ligne d'éthique](#) en savoir plus ou signaler une préoccupation.



CONSULTER LA POLITIQUE

Consultez notre [Politique de signalement et de non-représailles](#) pour en savoir plus ou pour signaler une préoccupation.





"Notre solidité financière repose sur plus que des chiffres : elle repose sur la confiance que nous gagnons chaque jour en faisant ce qui est juste. Ce Code de Conduite est notre engagement commun à protéger cette confiance. "

David Jordan
Chief Financial Officer

En réduisant notre empreinte carbone et nos déchets, et en adoptant un environnement de travail diversifié et inclusif, nous ouvrons la voie à un avenir plus durable.

Après avoir évalué les priorités de nos parties prenantes, nous avons lancé un programme mondial de citoyenneté d'entreprise qui se concentre sur :

- Impact environnemental
- Bien-être social
- Gouvernance – Ce Code est un exemple de notre approche de la gouvernance. Nous avons des politiques et des principes de gouvernance bien établis, y compris un programme mondial d'éthique et de conformité.

Ces trois principes sont souvent évoqués sous l'acronyme ESG.



Nous sommes attentifs.

Protéger notre environnement.

Chez TD SYNnex, notre vision est celle d'un monde dynamique et interconnecté, axé sur la protection de l'environnement.

Nos initiatives environnementales

Nous nous sommes engagés dans l'initiative SBT « Business Ambition Pledge » et prévoyons d'atteindre zéro émission nette de gaz à effet de serre dans nos opérations mondiales d'ici 2045. Nous avons pris l'engagement d'intégrer une culture du développement durable au sein de notre organisation, de réduire notre empreinte carbone mondiale, de fixer des objectifs de réduction des émissions à effet de serre, d'accroître nos initiatives de développement durable et de soutenir les efforts de nos clients et fournisseurs dans cette voie.

Nous utilisons les principes de l'économie circulaire et collaborons avec les parties prenantes pour réparer, rénover et recycler les produits informatiques afin de réduire les déchets.

Nous rapportons nos performances en matière de durabilité environnementale par le biais du CDP et déployons des systèmes de gestion environnementale pour répondre aux normes internationales, telles que la norme ISO 14001.

Ces initiatives se conjuguent pour aider à minimiser l'impact environnemental de TD SYNnex dans son ensemble.

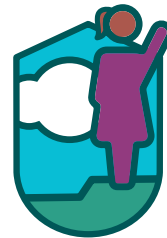


VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS ?

Pour plus de détails sur notre programme de [citoyenneté d'entreprise](#), veuillez consulter notre site Web.

Tout le monde peut faire de grandes choses grâce à la technologie.

Notre équipe Diversité, Équité et Inclusion a mis en place d'excellentes ressources pour nos collaborateurs dans le monde entier, notamment un réseau axé sur l'affinité de groupes de ressources d'entreprise (Business Resource Groups, BRG) qui permet aux collaborateurs d'avoir des échanges significatifs et inclusifs, de célébrer les différences culturelles et de développer des compétences pour atteindre leurs objectifs personnels et professionnels.



ELEVATE

Groupe de ressources de femmes



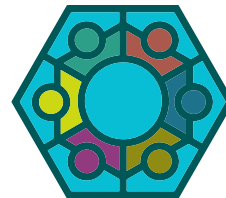
BEACON

Groupe de ressources des personnes noires



FUERZA

Groupe de ressources des personnes hispaniques



EMBRACE

Groupe de ressources



RISE

Groupe de ressources API



SPECTRUM

Groupe de ressources LGBTQ+



PATRIOTS

Groupe de ressources des anciens combattants

Diversité, Équité et Inclusion

Nous pensons que tout le monde peut faire de grandes choses grâce à la technologie, et « tout le monde » est le mot-clé ici. Notre engagement envers la responsabilité sociale commence par nos collaborateurs, comme vous le lirez plus loin dans ce Code. Nous sommes fiers d'être reconnus comme un endroit où il fait bon travailler et comme un leader mondial dans la promotion et la pratique de la diversité, de l'équité et de l'inclusion. Nous étendons cet engagement à nos partenaires commerciaux et nous nous efforçons de construire des partenariats diversifiés dans nos communautés locales.

Action sociale

Avoir un impact sur les communautés locales a été un point d'honneur pour TD SYNEX tout au long de son histoire. Nous poursuivons cet engagement en mettant l'accent sur les enfants et l'éducation, la santé et le bien-être, et en comblant la fracture numérique. Nous fournissons des appareils, une formation aux compétences numériques, une connectivité Internet et une assistance technique aux communautés défavorisées. Nous encourageons tous nos collaborateurs à faire du bénévolat dans leur communauté, et nos bureaux locaux soutiennent des organisations caritatives et à but non lucratif dans le monde entier.

Déclaration des droits de l'homme

Chez TD SYNEX, nous nous sommes engagés à respecter les lois en matière d'emploi dans tous les pays où nous exerçons nos activités, y compris les règles relatives au salaire minimal, aux heures supplémentaires et au nombre maximal d'heures travaillées.

Nous pensons que l'emploi doit être librement choisi, et nous interdisons le trafic d'êtres humains, le travail forcé, la servitude ou le travail non volontaire. Nous ne tolérerons ni l'exploitation ni le travail des enfants.

Nous respectons également la liberté d'association des individus. Nos collaborateurs peuvent librement s'associer aux personnes de leur choix. Nous pouvons former des syndicats, si nous le souhaitons, pour négocier collectivement et communiquer nos idées ou nos préoccupations à la direction. Nous ne tolérons aucune discrimination, aucun harcèlement, ni aucune représailles à l'encontre de quiconque exerce son droit d'adhérer à un syndicat.

VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS ?



Rendez-vous sur notre site pour en savoir plus sur notre engagement envers les droits de l'Homme chez TD SYNEX.

Nous nous efforçons d'être un employeur de choix et nous souhaitons que nos collaborateurs puissent s'épanouir.

Nous avons des politiques et des outils locaux pour assurer la sécurité des collaborateurs sur le lieu de travail et nous encourageons les collaborateurs à s'exprimer s'ils ont des préoccupations. Nous ne tolérons aucune forme de harcèlement, d'intimidation ou de discrimination.

Nous valorisons la diversité et nous donnons la priorité à l'inclusion dans notre travail. Nous cultivons un environnement de confiance inclusif où tous les individus sont accueillis. Nous prenons des mesures proactives pour nous assurer que nos collaborateurs et partenaires commerciaux se sentent à l'aise, valorisés et responsabilisés.

C'est essentiel pour le succès de l'entreprise. Nous avons besoin de compétences et de perspectives diverses pour poursuivre dans la voie de la réussite de notre entreprise.



Nous offrons un lieu de travail sûr, respectueux et inclusif.

Opportunité et inclusion

Offrir l'égalité des chances

Chez TD SYNEX, nous respectons les lois qui interdisent la discrimination dans les pratiques d'emploi partout où nous exerçons nos activités. Nous offrons l'égalité des chances en matière d'emploi à tous, et nous ne traitons jamais les candidats ou les collaborateurs avec une quelconque forme de préjugés illégaux.

Lutte contre le harcèlement et la discrimination

Personne chez TD SYNEX ne doit faire l'objet de discrimination ou de harcèlement en raison de ce qu'il ou elle est. Nous n'autorisons pas les actes verbaux ou physiques, les e-mails, les vidéos, les images, les blagues ou les insultes qui font que nos collaborateurs se sentent harcelés, intimidés ou malvenus. Cette attente s'applique également à nos partenaires commerciaux et à tous les événements extérieurs auxquels nous assistons dans le cadre de nos activités.

Tolérance zéro.

Nous fournissons des aménagements raisonnables aux collaborateurs qualifiés en situation de handicap. Nous interdisons toute forme de harcèlement ou de discrimination basé(e) sur un statut légalement protégé, y compris :

Race	Âge
Genre (Sexe)	Statut d'ancien combattant
Grossesse	Religion ou croyances
Situation de famille	Orientation sexuelle
Handicap mental	Origine ethnique
Couleur	Handicap physique
Identité sexuelle	Tout autre statut protégé par la loi.
Nationalité	

[CONSULTER LA POLITIQUE](#)



Consultez notre [Politique de lutte contre la discrimination et le harcèlement](#) sur Policy Central pour retrouver toutes nos attentes en matière de conduite acceptable dans notre communauté, y compris les protections dont vous bénéficiez contre toute forme de harcèlement ou de discrimination chez TD SYNEX.

Nous nous opposons à l'inégalité.

La diversité et l'inclusion font partie intégrante de la culture de TD SYNEX. Nous encourageons un environnement de confiance où chacun est accueilli, et nous étendons cet engagement à nos communautés.

Nous devons tous prendre des mesures proactives pour nous assurer que nos collaborateurs et partenaires commerciaux se sentent à l'aise, valorisés et responsabilisés, partout où nous sommes présents. Nous sommes conscients que ce ne sont pas seulement nos paroles qui comptent, mais surtout nos actions.

UN SCÉNARIO RÉEL :



ARRÊTEZ-VOUS

Votre manager a raconté une blague lors d'une réunion d'équipe que plusieurs de vos collaborateurs ont trouvée choquante. Ils vous ont dit ensuite pendant la pause qu'ils se sentaient très offusqués par la remarque, mais votre manager ne semble pas s'en être aperçu.

Que feriez-vous ?



RÉFLÉCHISSEZ

- Quelle est la différence entre une mauvaise plaisanterie et une blague choquante ? Jusqu'où faut-il aller avant que cela ne devienne du harcèlement ou de la discrimination ?
- TD SYNEX est prospère grâce à notre communauté diversifiée et inclusive. Nous ne pouvons pas autoriser de mots ou d'actions qui sapent ce sens de la communauté, et nous nous engageons à signaler les incidents et à prendre des mesures si nécessaire.
- Dans ce scénario, le fait qu'un collaborateur soit offusqué est suffisant pour justifier une discussion. Si vous ne vous sentez pas à l'aise pour discuter de la situation directement avec votre responsable, contactez un collaborateur RH de confiance ou un conseiller éthique pour demander conseil.



AGISSEZ

Si vous offensez accidentellement un collaborateur, n'aggravez pas la situation en vous mettant sur la défensive ! L'intention est importante, mais l'impact de nos paroles et de nos actions sur les autres l'est aussi. Remerciez-le pour ses commentaires, et saisissez l'occasion comme une opportunité de développement. Il faut du courage pour partager son propre point de vue. Faites preuve de courage en écoutant et en évitant de refaire ces erreurs à l'avenir.

Notre engagement envers la sécurité et la qualité

Nous maintenons notre réputation en fournissant des produits et services sûrs et de qualité.

Nous suivons toujours les processus de qualité et les exigences de sécurité des sites où nous travaillons. Nous nous conformons à toutes les normes et réglementations applicables concernant le développement de produits et services, ainsi qu'à toutes les lois et réglementations conçues pour assurer la sécurité sur nos lieux de travail.

Interdire la toxicomanie

La toxicomanie limite notre capacité à travailler en toute sécurité et nous met tous en danger. Nous ne devons jamais travailler sous l'influence de l'alcool, de drogues illégales ou de médicaments mal utilisés qui entravent notre capacité à agir en toute sécurité. Si un médicament prescrit légalement peut affecter votre jugement ou votre temps de réaction, discutez de la situation avec votre manager ou un représentant des ressources humaines. Nous nous conduisons de manière professionnelle si de l'alcool est servi lors d'un événement d'entreprise ou commercial.

Notre société reconnaît que la toxicomanie et les problèmes liés à l'alcool peuvent être traités, et nous pouvons vous aider avec un soutien confidentiel. Veuillez vous renseigner auprès des RH pour en savoir plus.

Prévention de la violence

Nous n'autorisons pas d'actes de violence ou menace à l'encontre de collaborateurs, de visiteurs ou de toute personne faisant affaire avec TD SYNnex. Toute menace de violence est grave et doit être immédiatement signalée à la sécurité, à la direction ou à la police locale, selon le cas, pour votre site.



VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS ?



Notre programme d'aide à l'autonomisation de la vie (Life Empowerment Assistance Program, LEAP) offre une assistance et un soutien qualifiés pour aider, en intervenant à temps, à gérer toutes les difficultés de la vie, y compris en matière de toxicomanie. LEAP peut être contacté gratuitement, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Chez TD SYNnex, nous respectons les règles.

Nous respectons la loi partout où nous exerçons nos activités, y compris toutes les normes et réglementations applicables.

En plus du respect de toutes ces exigences légales, nous suivons les politiques locales et internationales mises en place par notre entreprise pour garantir la conformité. Si la législation locale est plus restrictive que ces politiques, nous respectons la législation locale. Si une pratique commerciale locale entre en conflit avec nos politiques, nous respectons nos politiques. En cas de doute sur l'inadéquation d'une activité, nous demandons conseil.

Ces engagements s'appliquent à tout le monde, et toute exception doit être approuvée par le Conseil d'administration.



Nous respectons les politiques et la loi.

Importations, exportations et réglementations commerciales

Nous sommes une société internationale. Cela signifie que nous devons prêter une attention particulière aux règles et réglementations qui régissent le commerce international.

La plupart des pays ont leurs propres lois et exigences légales concernant les importations et les exportations. Ces termes font généralement référence au transfert de biens et de services entre pays, mais les exportations peuvent également inclure de voyager à l'étranger avec des informations sur la société, le téléchargement de logiciels à l'étranger, ou la publication de code source ou de spécifications techniques.

En tant que distributeur de technologie avec une présence internationale, nous nous engageons à respecter les réglementations en matière d'importation et d'exportation en tout temps. Nous respectons toutes les sanctions et les embargos existants.

UN SCÉNARIO RÉEL :



ARRÊTEZ-VOUS

Vous venez de vendre un article de grande valeur à un nouveau revendeur dans un pays étranger. L'article a des usages militaires et commerciaux, et l'équipe de Conformité réglementaire explique que nous aurons besoin d'une licence d'exportation pour effectuer la transaction. Lorsque vous appelez le revendeur pour demander les détails nécessaires, il annule la commande. Le lendemain, il crée une commande identique en indiquant une adresse de livraison dans un autre pays.



RÉFLÉCHISSEZ

- Notre équipe de Conformité réglementaire est là pour permettre la conformité aux contrôles internationaux des exportations, aux lois et réglementations financières. Lorsque ses membres nous disent qu'une licence d'exportation est requise, nous devons écouter.
- Les articles à usage militaire et commercial sont classés comme « articles à double emploi » par des gouvernements comme les États-Unis et sont souvent soumis à des contrôles plus stricts à l'exportation.
- Dans cet exemple, le calendrier et le contexte de la nouvelle commande constituent un signal d'alarme. L'équipe de Conformité réglementaire peut vous aider à évaluer la situation et à y répondre de manière appropriée, mais apparemment le revendeur cache la véritable destination afin d'éviter les formalités administratives requises.



AGISSEZ

Si nous voyons un signal d'alarme indiquant qu'un partenaire commercial tente de contourner les lois ou réglementations commerciales internationales, nous faisons immédiatement remonter nos préoccupations. Perdre une vente peut ne pas être une bonne affaire, mais aider un client à enfreindre des lois commerciales ou des sanctions pourrait nuire encore plus à notre entreprise.

CONTACTS UTILES



Le droit commercial international peut être compliqué, mais notre équipe de Conformité réglementaire s'efforce de le rendre aussi facile que possible. Consultez [la page de leur équipe](#) pour trouver un contact local chaque fois que vous avez besoin d'aide.

Blanchiment d'argent

Parfois, des individus ou des organisations essaient de cacher des fonds illégaux ou de les faire paraître légitimes. C'est ce qu'on appelle le blanchiment d'argent.

Chez TD SYNEX, nous nous engageons à respecter toutes les lois contre le blanchiment d'argent et le terrorisme.

Prendre part à des programmes de blanchiment d'argent peut entraîner de lourdes amendes civiles et pénales.

Pour éviter de devenir un complice inconscient, nous restons à l'affût de toute mise en garde, notamment :

- Des demandes de payer plus que le prix convenu
- Des paiements provenant d'un compte inhabituel
- Des demandes d'effectuer des paiements dans d'autres devises
- Des demandes de payer en liquide
- Des paiements d'un tiers qui n'est pas associé au compte

CONSULTER LA POLITIQUE



Consultez notre [Politique de détermination des signaux d'alarme](#) pour comprendre les mesures que les collaborateurs de TD SYNEX sont censés prendre pour repérer et agir sur les violations potentielles.

Chez TD SYNnex, l'intégrité est un avantage concurrentiel.

Nous sommes pour une concurrence loyale et nous nous engageons à être honnêtes et précis à tout moment. Nous faisons ce qui est juste, même lorsque ce n'est pas facile.

Nous réussissons en établissant des relations de confiance avec nos fournisseurs et nos clients, et nous ne dissimulerons ni ne fausserons jamais les informations pour manipuler nos partenaires commerciaux.

Lorsque nous parlons ou agissons au nom de TD SYNnex, nous veillons à ce que nous y sommes autorisés. Nous nous assurons toujours que nos paroles et nos actions sont conformes à nos politiques, valeurs et exigences légales.



Nous instaurons la confiance dans nos relations commerciales.

Des livres et des registres financiers exacts

Nous n'utilisons les fonds de la société qu'à des fins professionnelles autorisées. Nous nous assurons que nos divulgations financières sont complètes, justes, exactes, opportunes et compréhensibles.

Nous ne modifions pas ni ne dénaturons un dossier financier, nous n'effectuons jamais de transactions « officieuses » ni n'utilisons de fausses transactions pour dissimuler une mauvaise conduite. Nous faisons de notre mieux pour nous assurer que nos transactions sont correctement documentées, et nous fournissons cette documentation aux auditeurs internes, aux auditeurs externes ou aux fonctionnaires d'État, si nécessaire.

Principes comptables

Qu'il s'agisse de revenus, de dépenses, de fonds marketing ou de rabais, nous enregistrons les détails et l'objectif de chaque transaction. Notre service de comptabilité travaille avec les collaborateurs à tous les niveaux de notre entreprise pour s'assurer que nos informations financières sont complètes, justes, exactes, opportunes et compréhensibles. Ensemble, nous maintenons la conformité avec les normes comptables, les lois, les règles et les réglementations qui régissent notre comptabilité et nos rapports financiers.

Nous contribuons tous à assurer cette conformité en suivant les normes GAAP américaines, ainsi que les politiques et processus comptables internes qui s'appliquent à notre travail.

Délégation de signature

Pour gérer les risques et permettre à notre entreprise d'agir, nous délégons à certaines personnes la responsabilité d'engager des fonds de la société, de conclure des accords ou d'approuver des dépenses au nom de l'organisation. Les exigences pour ce faire varient en fonction du type d'activité, du montant financier et du lieu. Les niveaux d'autorisation détaillés sont documentés dans notre Matrice d'approbation et de responsabilité (ARM).



CONSULTER LA POLITIQUE



Utilisez le [Guide de la politique ARM](#) pour vérifier les conditions d'autorisation applicables à votre situation spécifique et demandez à votre responsable si vous avez des doutes.

Partenariat avec les fournisseurs

Nous respectons les politiques et les attentes de nos partenaires commerciaux.

Si quelque chose nous interpelle, nous gérons nos préoccupations de manière proactive.

Fabricant d'équipement d'origine

Notre rôle dans la chaîne d'approvisionnement est généralement simple. Nous achetons des produits directement auprès du fabricant d'origine, et nous les vendons directement aux revendeurs. Dans certaines situations (à l'exception de Hyve), nous achetons des produits auprès d'autres sources ou vendons des produits à des sous-distributeurs avec une visibilité totale.

CONSULTER LA POLITIQUE



Veuillez consulter la [Politique relative aux fournisseurs vérifiés](#) pour plus d'informations.



Fonds Fournisseur / Fabricant

Nous n'utilisons les Fonds Fournisseur— tels que les Marketing Development Funds (MDF) ou d'autres provisions financées par le fournisseur — que pour des activités commerciales légitimes, légales et bien documentées, formellement approuvées au niveau adéquat à la fois par TD SYNEX et par le fournisseur concerné. Ces fonds ne peuvent être utilisés que pour l'objectif approuvé et avant l'échéance convenue.

C'est peut-être l'argent du fournisseur, mais dès qu'il transite par nous, c'est à nous de le suivre et de le rapprocher. Nous vérifions que les services convenus ont bien été réalisés avant de régler la facture. En cas de doute ou d'inquiétude, nous en parlons sans attendre au fournisseur ainsi qu'au membre concerné de notre équipe de direction.

Nous ne pouvons participer à aucun arrangement informel dans lequel un représentant d'un fournisseur nous demanderait de mettre de côté de l'argent provenant de remises, de ristournes, de la marge ou par tout autre moyen. Toute provision demandée par un fournisseur doit être formellement documentée, conforme aux normes comptables et répondre à l'ensemble des critères d'utilisation des Fonds Fournisseur définis ici. Nous suivons nos directives internes pour garantir que toutes les provisions sont documentées de manière systématique, comptabilisées en toute transparence et suivies de près.

CONSULTER LA POLITIQUE



Des détails complets sont disponibles dans la [Politique mondiale sur les fonds de développement marketing](#).

VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS ?



Nous avons également des attentes éthiques envers les fournisseurs avec lesquels nous travaillons en partenariat. Consultez nos [Principes d'intégrité des fournisseurs](#) pour en savoir plus.

Partenariat avec des tiers

La conduite des tiers que nous engageons dans nos activités se reflète également sur nous.

Un tiers peut être toute société ou personne fournissant des biens ou des services directement à TD SYNEX ou à nos clients ou fournisseurs en notre nom. Nous procédons aux vérifications appropriées de diligence raisonnable pour nous assurer que toute somme que nous versons à un tiers n'est jamais utilisée pour la fraude, la corruption ou les pots-de-vin.

Nous ne permettrons jamais à un tiers de se livrer à une conduite en notre nom que nos politiques ou nos valeurs ne nous permettraient pas d'exécuter nous-mêmes.

UN SCÉNARIO RÉEL :



ARRÊTEZ-VOUS

Vous devez faire appel à un prestataire de services pour fournir des services d'installation à un utilisateur final. Un partenaire commercial important recommande un certain prestataire, mais vous connaissez le marché et remarquez qu'il facture beaucoup plus que la normale. Il ne veut pas non plus s'engager à fournir une preuve d'exécution une fois le travail terminé. Que feriez-vous ?



RÉFLÉCHISSEZ

Quand nous faisons appel à un tiers pour exécuter un service en notre nom, nous pouvons être tenus pour responsables de sa conduite. Des coûts inhabituellement élevés peuvent être le signe d'un pot-de-vin ou d'un dessous-de-table. Cela pourrait avoir de graves conséquences pour nous, même si nous n'avons pas connaissance que nous sommes en présence de corruption. Avant de travailler avec un tiers, nous devons :

- Confirmer qu'il s'agit d'une entreprise légitime ayant des antécédents dans l'exécution de services similaires et vérifier que ses coûts et sa documentation sont appropriés.
- Suivre nos règles internes, y compris nos politiques de sélection et d'engagement, pour nous assurer que le tiers respecte nos normes en matière d'éthique, de conformité, de sécurité informatique et de confidentialité des données.
- Obtenir une preuve d'exécution pour nous assurer que les services attendus ont été fournis, avant de payer.
- Nous assurer que nous avons suffisamment de documentation, y compris des factures détaillées.



AGISSEZ

Nous pouvons peut-être engager la tierce partie décrite dans ce scénario, mais seulement si nous pouvons confirmer pourquoi les coûts sont élevés et comment le travail sera documenté. Nous ne pouvons pas utiliser ce tiers tant que ces conditions ne sont pas remplies. En cas de doute ou de questions, contactez le service Éthique et conformité.

VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS ?



Consultez notre [Boîte à outils de gestion des tiers](#) pour en savoir plus.

Parler au nom de TD SYNEX

Lorsque nous travaillons avec nos partenaires commerciaux, que nous assistons à des événements publics ou que nous publions sur les réseaux sociaux, nous faisons attention à ce que nos paroles et nos actions n'aient jamais de répercussions négatives sur TD SYNEX. Nous nous assurons que nos paroles et nos actions sont inclusives, éthiques et professionnelles.



CONSULTER LA POLITIQUE



Consultez notre [Politique relative aux réseaux sociaux](#) pour en savoir plus.

Porte-parole autorisés

Seuls les porte-paroles désignés sont autorisés à répondre ou à communiquer avec des parties externes. Cela permet d'éviter que nos mots soient retirés du contexte par les médias ou d'autres organisations externes.

- Les demandes des médias ou concernant d'autres types de publications externes doivent être envoyées au responsable des relations publiques mondiales du service des communications d'entreprise pour obtenir de l'aide.
- Les demandes des analystes financiers et des actionnaires doivent être adressées aux Relations avec les investisseurs.

Réseaux sociaux

Lorsque nous communiquons sur les réseaux sociaux, nos publications peuvent avoir des répercussions sur TD SYNEX. Que nous communiquions en interne ou en externe, nous devons être respectueux et inclusifs à tout moment, et nous ne devons pas entretenir de communications susceptibles d'enfreindre nos valeurs ou nos politiques. Nous devons également veiller à ne jamais divulguer d'informations confidentielles.

Nous ne prenons aucune mesure qui nuise injustement à notre société, nos clients, nos fournisseurs, nos actionnaires ou nos collaborateurs.

En tant que société cotée en bourse, nous nous engageons envers nos actionnaires à mener nos activités de manière efficace et éthique.

Nous n'autorisons pas le vol ou le gaspillage des ressources de la société. Nous ne retirons aucune opportunité de notre société qui serait découverte grâce à notre travail chez TD SYNnex. Nous n'abusons pas de notre position pour obtenir un gain personnel, et nous ne sommes pas en concurrence avec notre société d'une quelconque manière.

Lorsque nous parlons ou agissons au nom de TD SYNnex, nous prenons également soin d'agir uniquement conformément à nos politiques, nos valeurs et nos exigences légales.



**Nous
respectons
nos actionnaires
et nos ressources.**

Conflits d'intérêts

Nous devons être ouverts et transparents sur tout ce qui pourrait nous empêcher de prendre des décisions dans le meilleur intérêt de TD SYNEX.

Même si nous n'agissons pas sur un conflit potentiel, la simple perception d'un conflit d'intérêts peut être dangereuse si elle n'est pas divulguée et gérée correctement.

C'est pourquoi nous divulguons de manière proactive les intérêts financiers, les relations et les opportunités externes ou les emplois secondaires qui pourraient sembler influencer notre prise de décision au travail ou se répercuter sur notre performance chez TD SYNEX.

Nous ne pouvons pas accepter de rémunération sous quelque forme que ce soit de la part d'un concurrent, d'un fournisseur ou d'un client alors que nous sommes employés par TD SYNEX.



ARRÊTEZ-VOUS

Vous devez pourvoir un poste vacant dans votre équipe et les compétences et l'expérience appropriées sont essentielles. Heureusement, vous connaissez la candidate idéale et elle recherche un nouvel emploi. Elle a des années d'expérience et serait immédiatement opérationnelle dès son premier jour. Il n'y a qu'un seul problème... c'est votre belle-sœur. Pouvez-vous l'embaucher ?



RÉFLÉCHISSEZ

Nous devons vous aider à gérer les conflits d'intérêts dès que possible. N'allez pas plus loin et pensez à déclarer un conflit chaque fois que :

- Vous pourriez amener TD SYNEX à effectuer des transactions commerciales avec des proches ou des amis ;
- Vous pourriez offrir un avantage déloyal à un collaborateur ou à une personne qui est un partenaire commercial en raison de votre relation personnelle, ou que vous pourriez recevoir de leur part un avantage déloyal ;
- Vous envisagez un emploi extérieur qui risque de nuire à votre performance chez TD SYNEX ou qui pourrait faire penser à une activité en concurrence avec nous ;
- Vous ou un membre de votre famille avez un intérêt financier plus que faible envers les fournisseurs, clients ou concurrents de notre société, ou vous recevez des avantages ou des gains inhabituels de la part de l'un de nos partenaires.



AGISSEZ

En tant que responsable du recrutement, vous êtes en mesure d'offrir à votre belle-sœur un avantage déloyal. Vous devez déclarer l'existence d'un conflit, mais cela ne signifie pas que nous ne pourrions pas l'embaucher si elle est la meilleure candidate pour le poste. En général, d'éventuels conflits d'intérêts peuvent être résolus après avoir été déclarés. En les déclarant d'entrée de jeu, vous nous mettez en condition de traiter de possibles conflits avant qu'ils n'affectent notre travail ou notre réputation. En pareil cas, nous pourrions travailler avec vous pour modifier le rattachement hiérarchique ou transférer la décision d'embauche à quelqu'un d'autre. En déclarant l'existence d'un conflit, vous vous offrez la tranquillité d'esprit !

CONSULTER LA POLITIQUE



Ne pas divulguer un conflit d'intérêts potentiel constitue une violation du présent Code. Utilisez notre [Module interactif sur les conflits d'intérêts](#) pour déclarer un conflit dès à présent, ou consultez le texte intégral de la [Politique sur les conflits d'intérêts](#) pour en savoir plus.

Informations confidentielles

Délit d'initié

Nous avons parfois accès à des informations privilégiées non publiques sur notre société ou d'autres sociétés avec lesquelles nous travaillons. Nous ne pouvons pas acheter ou vendre les titres de notre société ou de toute autre société sur la base d'informations privilégiées non publiques. Toute information qu'un investisseur raisonnable considérerait comme importante pour décider d'acheter, de détenir ou de vendre les titres d'une société est considérée comme privilégiée. Si vous donnez un « conseil » à quelqu'un qui, ensuite, achète ou vend des titres sur la base d'informations privilégiées non publiques reçues de votre part, vous pouvez tous deux être condamnés pour délit d'initié. Le délit d'initié est une infraction pouvant entraîner une perte d'emploi, ainsi que des sanctions civiles et pénales et des amendes.

Propriété intellectuelle (PI)

Nous protégeons notre propriété intellectuelle et celle de nos partenaires commerciaux. La propriété intellectuelle que nous créons dans le cadre de nos activités appartient à TD SYNEX, dans la mesure autorisée par la loi. Nous devons rester prudents lorsque nous utilisons des éléments de propriété intellectuelle, comme les noms ou logos d'entreprises, afin de ne pas risquer d'enfreindre les droits de leur propriétaire. Les droits de PI s'appliquent également aux logiciels. Nous respectons les contrats de licence lorsque nous utilisons des logiciels tiers et nous utilisons uniquement des logiciels sous licence validés par TD SYNEX.



Informations confidentielles

Nous n'utilisons pas d'informations non publiques pour que nous-mêmes, nos proches ou nos amis puissent en tirer un gain personnel. Nous ne divulguons pas non plus d'informations confidentielles susceptibles de nuire à la libre concurrence ou d'enfreindre la confiance de nos partenaires commerciaux. Il peut s'agir notamment de :

- Secrets commerciaux
- Résultats financiers
- Plans de tarification
- Listes de clients
- Résultats de ventes
- Documents de stratégie
- Nouveaux produits ou recherches récentes
- Défauts, rappels ou modifications de produits
- Changements majeurs au sein de la direction
- Faillite imminente ou problèmes financiers
- Fusions et acquisitions
- Litige important

Lorsque l'on nous confie des informations confidentielles, nous prenons des mesures pour les protéger.

- Nous ne discutons pas d'informations confidentielles là où elles pourraient être entendues.
- Nous ne laissons pas d'informations confidentielles sans surveillance.
- Nous ne publions jamais d'informations confidentielles sur les réseaux sociaux ou sur des sites externes.
- Nous ne partageons jamais d'informations confidentielles avec qui que ce soit en dehors de TD SYNEX sauf autorisation.

Si nous sommes autorisés à évoquer des informations confidentielles avec un tiers dans un objectif commercial légitime, nous devons avant tout impérativement mettre en place et signer un accord de confidentialité (Non disclosure Agreement, NDA). Nous n'acceptons pas l'accord de confidentialité d'une autre société ni les changements apportés aux nôtres sans l'approbation du service juridique.

Nous réussissons en offrant un service excellent et des conditions équitables sur un marché ouvert, et nous ne chercherons jamais à bénéficier d'un avantage injuste.

Nous ne nous engageons pas dans des actes de corruption sous quelque forme que ce soit. Cet engagement influence également la façon dont nous pouvons donner et recevoir des cadeaux en tant qu'entreprise.

Nous ne nous engageons dans aucune activité qui pourrait réduire la libre concurrence ou nuire au consommateur. Nous n'utilisons pas d'informations confidentielles à des fins personnelles, et nous ne divulguons pas d'informations confidentielles qui pourraient réduire la concurrence ou enfreindre la confiance de nos partenaires commerciaux.

Nous respectons toutes les lois applicables en matière d'antitrust et de concurrence ainsi que les lois qui interdisent le délit d'initié.



Nous encourageons la concurrence libre et loyale.

Lutte contre le trafic d'influence et la corruption

Lutte contre le trafic d'influence et la corruption

Les lois anti-corruption, telles que la loi américaine sur les pratiques de corruption à l'étranger (Foreign Corrupt Practices Act) et la loi anti-corruption britannique (UK Bribery Act), s'appliquent partout où nous exerçons nos activités. Nous respectons ces lois en nous abstenant à tout moment de donner, accepter, solliciter des pots-de-vin, quelles que soient les lois ou les coutumes locales. De plus, nous ne ferons pas appel à un tiers pour accomplir une action que nous ne pouvons pas effectuer nous-mêmes de manière éthique ou légale. S'il devait nous être demandé de verser un pot-de-vin, nous refuserons et avertirons immédiatement le service juridique de TD SYNnex.

Fonctionnaires d'État

Nous devons redoubler de vigilance lorsque nous travaillons avec des fonctionnaires d'État, afin d'éviter ne serait-ce qu'un semblant de corruption. Nous respectons toutes les lois locales et avons nos propres limites et processus d'approbation pour tout geste de courtoisie professionnelle fourni aux fonctionnaires d'État. Consultez la section Fonctionnaires d'État de notre Politique relative aux cadeaux et aux divertissements pour consulter l'intégralité des exigences de TD SYNnex.



Qu'est-ce qu'un pot-de-vin ?

Un pot-de-vin est l'offre ou l'échange d'une chose de valeur pour obtenir un avantage injuste. Une chose de valeur peut être tout ce qui a de la valeur pour le destinataire, y compris :

Paielements en espèces	Frais de déplacement
Cartes-cadeaux ou autres équivalents d'espèces	Cadeaux
Dons caritatifs	Divertissements
Prêts	Offres d'emploi
	Informations confidentielles

Toute chose offerte ou donnée dans l'intention ou l'objectif d'obtenir un avantage commercial indu constitue un pot-de-vin. Nous ne tolérons pas les pots-de-vin sous quelque forme que ce soit. Nous n'effectuerons jamais de paiements illégitimes au nom de la société et n'autoriserons jamais personne à verser des pots-de-vin pour notre compte. Nous n'accepterons jamais de pots-de-vin, quelle qu'en soit la forme.

Nous interdisons également :

Commissions occultes: le retour d'une somme déjà payée ou devant être payée en récompense pour l'attribution ou la promotion d'un marché.

Paielements de facilitation: des sommes ou des paiements à un fonctionnaire d'État pour accélérer un formulaire administratif ou une démarche auprès d'un gouvernement.

Les restrictions ci-dessus ne s'appliquent pas aux programmes de remise ou de rabais dûment approuvés et documentés, ni aux frais administratifs officiels assortis d'un reçu légitime.

VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS ?



Consultez notre [Politique de lutte contre le trafic d'influence et la corruption](#) pour en savoir plus.

Au fait, qui est considéré comme un fonctionnaire d'État ? Consultez notre [Boîte à outils sur les fonctionnaires d'État](#) pour confirmer de qui il s'agit et revoir les mesures spéciales qui doivent être prises lorsque vous travaillez avec ce type de personnes.

Cadeaux et divertissements

Les entreprises organisent parfois des divertissements pour leurs partenaires commerciaux ou offrent des cadeaux aux petites entreprises pour bâtir ou renforcer leurs relations de travail.

Nous faisons preuve de discernement, de discrétion et de modération dans ces situations. Offrir des cadeaux ou des divertissements n'est pas approprié s'il est possible d'y voir un intérêt ou une tentative de notre part d'influencer une décision commerciale. Nous devons également nous abstenir de fournir des cadeaux ou des divertissements qui pourraient être perçus comme inappropriés ou contraires à l'éthique.

C'est généralement acceptable

Les cadeaux d'affaires de petite valeur sont généralement acceptables, tant qu'ils ne sont pas offerts pour une mauvaise raison ou à un moment inapproprié. Le divertissement est généralement acceptable aussi, tant que l'hôte est présent, que le coût est raisonnable et que l'événement est approprié pour le travail et accessoire à une discussion commerciale. Nous ne pouvons pas solliciter de divertissements ou fournir des divertissements sollicités par nos partenaires commerciaux. Parlez à votre responsable et à notre équipe Éthique et conformité si vous avez des doutes ou des questions.

- articles promotionnels
- fleurs
- nourriture
- repas raisonnables
- événements ou spectacles de coût modeste et facilement disponibles
- conférences locales et événements de marketing avec des prix modestes

Utilisez quand même votre bon sens. En cas de doute, vérifiez ou obtenez d'abord l'approbation, même s'il s'agit de quelque chose qui a été indiqué ci-dessus.

Ça n'est jamais bon

- espèces
- cartes-cadeaux
- cadeaux de grande valeur
- cadeaux obscènes ou choquants
- vacances
- repas extravagants
- événements sportifs mondiaux ou spectacles à guichet fermé
- solliciter des cadeaux ou des divertissements



CONSULTER LA POLITIQUE



Nous avons établi un Plafond de cadeau annuel à offrir et recevoir, avec même des plafonds inférieurs et des processus d'approbation plus stricts pour les fonctionnaires d'État. Utilisez notre [Module interactif Cadeaux et divertissements pour](#) plus de conseils sur une situation spécifique, ou consultez la version intégrale de la [Politique relative aux cadeaux et divertissements pour](#) en savoir plus.

La loi antitrust et concurrence

Nous suivons les lois antitrust et les lois sur la concurrence partout où nous exerçons nos activités, et nous n'acceptons jamais de pratiques qui pourraient entraver la libre concurrence ou nuire aux consommateurs.

Cela signifie que nous ne discutons jamais de stratégies de marché, de clients, de salaires des employés ou de prix avec nos concurrents. De même, nous ne facilitons ni ne permettons pas le partage indirect d'informations concurrentielles, telles que les listes de clients, les prix, les marges ou les offres, avec les concurrents. Nous ne nous engageons jamais dans un comportement conjoint avec nos concurrents envers un client ou un fournisseur.

Nous n'utilisons jamais nos relations sur le marché pour maintenir ou augmenter artificiellement les prix, et nous fixons nos propres prix de revente de manière autonome.

UN SCÉNARIO RÉEL :



ARRÊTEZ-VOUS

L'un de nos concurrents propose systématiquement des prix de vente inférieurs. Un collaborateur vous suggère d'envoyer un e-mail à votre contact chez le fournisseur pour lui demander de parler au concurrent et de l'aider à mettre fin à cette guerre tarifaire. Que feriez-vous ?



RÉFLÉCHISSEZ

Cet e-mail pourrait être considéré comme une fixation indirecte de prix. Cela pourrait conduire à une enquête antitrust et avoir de graves conséquences. Lorsque vous communiquez avec un fournisseur ou un client, posez-vous les questions suivantes :

- L'échange pourrait-il être perçu comme une tentative directe ou indirecte de s'entendre sur les prix et d'autres conditions ou d'aligner le comportement du marché parmi les concurrents ?
- L'échange pourrait-il être perçu comme une tentative de partager des informations confidentielles entre concurrents ?
- L'échange pourrait-il être perçu comme une tentative de fixer ou d'interférer avec les prix auxquels les produits ou services sont revendus ?
- L'échange pourrait-il être considéré comme une tentative de limiter la concurrence au détriment du client final ?



AGISSEZ

En pareil cas, vous devez vous abstenir d'envoyer l'e-mail. Si quelqu'un tente de vous entraîner dans une conversation qui soulève l'une des mises en garde ci-dessus, partez ! Marquez votre engagement à respecter les lois antitrust et mettez immédiatement fin à la conversation. Si cela se produit par e-mail, assurez-vous que votre réponse est enregistrée dans les systèmes de TD SYNEX. Si cela se produit lors d'une réunion, partez si la discussion se poursuit, et demandez que votre départ soit enregistré dans le procès-verbal. Signalez-le immédiatement au service juridique pour obtenir de l'aide.

CONSULTER LA POLITIQUE



Le droit de la concurrence peut être complexe, mais nous avons résumé les points les plus pertinents pour notre entreprise afin de créer cinq règles d'or pour un comportement conforme aux lois antitrust chez TD SYNEX. Pour en savoir plus, consultez l'intégralité de notre [Politique relative aux lois antitrust et aux lois sur la concurrence](#).

Nous accordons une grande importance à la vie privée de nos collaborateurs et de nos partenaires commerciaux, et nous prenons des mesures de protection appropriées lors de la collecte, du stockage, de l'utilisation ou du partage de leurs données personnelles.

Nous ne collectons pas que des données nécessaires pour atteindre notre objectif commercial et nous supprimons les données personnelles, de manière responsable, lorsqu'elles ne sont plus nécessaires.

Nous suivons nos politiques et exigences informatiques pour nous assurer que les données personnelles sont stockées en toute sécurité, et nous nous assurons que les données personnelles ne sont partagées qu'avec les parties autorisées à l'aide de méthodes sécurisées.

Nous suivons les lois applicables en matière de confidentialité des données partout où nous exerçons nos activités et utilisons les données personnelles avec le consentement nécessaire.



**Nous
préservons
le respect
de la vie privée.**

Données personnelles

Gestion des dossiers

Les lois et les bonnes pratiques commerciales nous obligent à conserver des documents physiques et électroniques pendant une période spécifique. Nous sommes également tenus de conserver tous les dossiers liés à des litiges, enquêtes ou audits en cours ou anticipés. Cependant, le stockage des dossiers commerciaux plus longtemps que nécessaire entraîne des coûts inutiles et nous empêche de récupérer et d'accéder efficacement aux informations pertinentes. Nous équilibrons ces besoins en suivant les politiques et les procédures de conservation et de destruction sécurisée des dossiers commerciaux qui s'appliquent à notre travail.

Traitement de données personnelles

Nos collaborateurs et partenaires commerciaux nous font confiance pour leurs données personnelles. Nous leur rendons cette confiance en traitant leurs informations personnelles avec soin. Consultez notre Politique relative au traitement des données personnelles pour vérifier les mesures que vous devez prendre lorsque vous recueillez, stockez, utilisez ou partagez des données personnelles afin de préserver la sécurité des données et de répondre à nos exigences légales.

Que puis-je faire pour protéger les données personnelles ?

Suivez ces principes fondamentaux pour contribuer à protéger les données personnelles chez TD SYNnex :

- Ne recueillir ou n'utiliser les informations personnelles que si nécessaire, et si nous y sommes autorisés pour l'exercice de nos fonctions.
- Ne pas divulguer d'informations personnelles sans autorisation ou si nous n'avons pas un besoin professionnel légitime de le faire.
- Prendre les mesures nécessaires pour préserver la confidentialité et la sécurité des informations personnelles.
- Sélectionner soigneusement les tiers auxquels nous faisons confiance pour traiter les informations personnelles ou y accéder. Établir les contrats nécessaires avec ces tiers.
- Ne transférer des informations personnelles qu'aux tiers autorisés, et par des méthodes sécurisées.
- Détruire ou supprimer les documents contenant des données personnelles lorsqu'ils ne sont plus nécessaires, conformément à nos politiques et à nos procédures.

CONTACTS UTILES



La protection des informations personnelles peut être compliquée, mais nous sommes là pour vous aider en cas de questions. L'équipe mondiale de protection de la vie privée peut être contactée à l'adresse privacy@tdsynnex.com.

CONSULTER LA POLITIQUE



Signalez immédiatement tout incident suspecté ou connu susceptible de compromettre la confidentialité, l'intégrité ou la disponibilité des informations personnelles en suivant notre [Processus de signalement](#) d'une préoccupation.

Nous savons que nos partenaires commerciaux comptent sur nous pour les aider à sécuriser leurs systèmes et actifs informatiques et nous prenons cette responsabilité au sérieux.

Nous suivons les meilleures pratiques de cybersécurité et les normes internationales. Nous mettons en œuvre des normes informatiques strictes pour assurer la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des informations. Nos collaborateurs sont régulièrement formés pour suivre nos politiques et nos meilleures pratiques en matière de confidentialité, de cybersécurité et d'utilisation acceptable de l'informatique.

Nous concevons nos systèmes et nos politiques informatiques pour fournir une utilisation sûre et sécurisée des informations de TD SYNnex, et nous étendons ces meilleures pratiques à nos partenaires.



Nous faisons de la cybersécurité une priorité.

Sécurité

Responsabilité individuelle

Les cyber-risques tels que la fraude, les logiciels de rançon et les violations de données peuvent compromettre notre santé financière et notre réputation. Même si nous améliorons constamment nos contre-mesures techniques, nous nous appuyons également sur la sensibilité de chacun de nous pour protéger la société. Les collaborateurs doivent participer activement au Programme de sensibilisation à la sécurité en repérant les exercices de simulation d'hameçonnage et en suivant toutes les formations requises.

Utilisation acceptable

Nous utilisons uniquement les outils et systèmes TD SYNEX de manière responsable.

- Nous n'utilisons jamais nos ressources informatiques pour quoi que ce soit d'illégal ou de contraire à l'éthique.
- Nous n'accédons à rien qui puisse être considéré comme obscène, indécent ou choquant.
- Nous ne téléchargeons pas de logiciels sans licence.

Nous nous réservons le droit de surveiller et de limiter l'utilisation des systèmes de TD SYNEX dans la mesure autorisée par la loi.



Que puis-je faire pour maintenir notre cybersécurité ?

Suivez ces éléments essentiels de cybersécurité pour aider à maintenir la sécurité de nos systèmes informatiques :

- **Conservons des identités numériques professionnelles et personnelles distinctes.** Nous n'utilisons pas nos adresses e-mail TD SYNEX pour les comptes personnels, et nous utilisons uniquement les outils TD SYNEX approuvés dans le cadre de nos activités professionnelles.
- **Soyons vigilants lorsque nous répondons aux e-mails, appels téléphoniques, SMS et autres communications non sollicités ou suspects.**
- **L'hameçonnage est l'une des plus grandes menaces pour notre programme de cybersécurité.** Si nous suspectons un e-mail d'hameçonnage, une violation potentielle de données ou toute cybermenace, nous devons alerter immédiatement notre centre de défense contre les cybermenaces, qui répondra de manière appropriée.
- **Soyons prudents lorsque nous envoyons ou recevons des dossiers électroniques.** Le type le plus courant d'incident de sécurité est lorsque des informations sont partagées accidentellement avec les mauvaises personnes. Pour éviter ce risque, vérifions par deux fois que tous les destinataires sont les bons avant d'envoyer notre message.
- **Ne stockons pas d'informations confidentielles en dehors de TD SYNEX.** Les informations confidentielles doivent rester sur les systèmes TD SYNEX approuvés. Si vous avez besoin de partager des informations sur un système externe, consultez d'abord l'équipe de sécurité informatique pour approbation.
- **Faisons preuve de prudence lorsque nous effectuons des virements bancaires ou que nous modifions des informations de compte.** Nous devons respecter à tout moment toutes les politiques et les procédures de TD SYNEX lors de toute transaction électronique.

CONSULTER LA POLITIQUE



Consultez notre [Politique sur la cybersécurité et une utilisation acceptable](#) pour un examen plus détaillé des précautions responsables que nous devons tous prendre lorsque nous travaillons avec les systèmes ou les données TD SYNEX.



« En menant nos activités conformément à nos principes, nous gagnons la confiance de nos partenaires commerciaux à chaque interaction. Nous comptons sur chacun de nos collaborateurs dans le monde pour mettre ces principes à l'œuvre, à chaque fois. Au nom de toute la communauté TD SYNnex, merci pour votre leadership éthique. »

David Vetter

vice-président exécutif,
directeur juridique